

## Correction et suggestion pour améliorer mon texte de soutenance

Par **Fersi**, le **18/06/2024** à **11:27**

Bonjour,

Ayant un mémoire d'initiation à la recherche de fin de master 1, à préparer le 24 juin prochain.

Je voulais avoir votre retour et d'éventuelles correction ou suggestions d'améliorer pour préparer ce texte de préparation de ma soutenance de mémoire.

Sachant que la directrice de mémoire m'a dit que je pouvais lire mes notes au cours de la soutenance.

Mesdames les membres du jury,

C'est avec un certain plaisir et une certaine fierté que je me présente devant vous aujourd'hui pour soutenir mon mémoire d'initiation à la recherche de Master 1 IFSE, intitulé : "l'Impact des programmes de formation et de réinsertion professionnelle sur le retour durable à l'emploi des chômeurs de longue durée en situation précaire".

Ce sujet de recherche m'a particulièrement intéressé car il résonne avec mon parcours personnel atypique. En effet, ayant connu l'échec scolaire à plusieurs reprises et étant issu d'un milieu socio-économique défavorisé, j'ai été confronté de près aux problématiques du chômage de longue durée et de la précarité. C'est pourquoi je me suis engagé dans ce projet de recherche avec beaucoup d'enthousiasme et de détermination.

Je tiens à remercier chaleureusement ma Directrice de mémoire, Madame Rachel Levy, pour son encadrement précieux et ses conseils avisés tout au long de ce travail. Sa bienveillance, sa rigueur et sa passion pour la recherche m'ont permis de progresser considérablement et d'aborder ce sujet avec une grande rigueur scientifique.

Je suis également reconnaissant envers Madame Micheline Marie-Sainte pour sa contribution essentielle à la collecte et à l'analyse des données d'enquête. Son expertise et sa disponibilité ont été d'une grande aide dans la réalisation de ce mémoire.

Je remercie également à vous remercier pour l'honneur que vous me faisiez Mesdame en tant que membres du jury pour présider cette soutenance. Vos commentaires éclairés et vos suggestions constructives seront précieux pour améliorer la qualité de mon travail.

Enfin, je n'aurais pu mener à bien ce projet sans le soutien indéfectible de ma famille et de mes amis. Je leur suis infiniment reconnaissant pour leur amour, leur encouragement et leur

confiance en moi.

Je suis impatient de vous présenter mes travaux de recherche et d'échanger avec vous sur ce sujet d'une grande actualité.

Selon le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne active sans emploi, immédiatement disponible pour travailler au taux monétaire de salaire courant et à la recherche effective d'un emploi.

L'interprétation de cette définition par les pays membres de l'Union européenne se base sur trois critères spécifiques :

A) Avoir déjà travaillé: il faut que la personne ait déjà travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence.

B) Être disponible pour travailler: la personne doit être capable de commencer à travailler dans un délai de deux semaines.

C) Rechercher activement un emploi: la personne doit avoir effectué des démarches spécifiques de recherche d'emploi au cours des deux semaines précédant la semaine de référence ou avoir trouvé un emploi qui commence dans les trois semaines suivant la même semaine de référence.

En France, l'INSEE utilise une version française des enquêtes sur la force de travail (LFS) pour identifier les chômeurs selon les critères du BIT. Ces enquêtes sont réalisées par trimestre et permettent de recueillir des données sur le chômage à l'échelle nationale.

Il est important de noter que la définition du chômage selon le BIT n'est pas universelle et peut varier d'un pays à l'autre.

Le concept de chômage est apparu relativement récemment dans l'histoire. En France, la première enquête officielle sur le chômage a été réalisée en 1896. Avant cette date, il n'existait pas de données statistiques fiables sur le nombre de chômeurs.

Le chômage est un phénomène complexe qui a de multiples causes, notamment les changements économiques, les progrès technologiques et les transformations du marché du travail.

Le chômage a des conséquences importantes pour les individus, les familles et la société dans son ensemble. Il peut entraîner une perte de revenus, une diminution de l'estime de soi et une exclusion sociale.

Un chômeur de longue durée est une personne qui est sans emploi depuis plus d'un an. Les chômeurs de longue durée sont souvent plus âgés et moins qualifiés que les autres chômeurs. Ils ont également plus de difficultés à retrouver un emploi.

La crise économique de 2008 a entraîné une augmentation du nombre de chômeurs de longue durée dans de nombreux pays.

Partie 2 : Les dispositifs de formation et de réinsertion professionnelle de retour durable à l'emploi des chômeurs de longue durée

Les politiques de formation et d'insertion professionnelle pour le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée en France ont plusieurs objectifs, notamment :

Redonner aux chômeurs de longue durée les compétences nécessaires pour trouver un emploi

Améliorer leur employabilité

Les accompagner dans leur recherche d'emploi

Lever les freins à l'emploi

Ces politiques s'appuient sur une variété de dispositifs, tels que :

Les formations professionnelles

Les contrats d'accompagnement personnalisé (CAP)

Les ateliers de remise à niveau

Les aides à la création d'entreprise

## 2.2 Le stage d'immersion professionnelle

Le stage d'immersion professionnelle est un dispositif qui permet à un chômeur de longue durée de découvrir un métier en situation réelle de travail. Le stagiaire est accueilli pendant une durée de six mois à un an dans une entreprise et bénéficie d'un accompagnement par un tuteur.

Le stage d'immersion professionnelle est un outil efficace pour :

Acquérir de l'expérience professionnelle

Développer ses compétences

Renforcer sa confiance en soi

Favoriser son retour à l'emploi

## 2.3 La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

La VAE est une procédure qui permet à une personne de faire reconnaître ses acquis d'expérience professionnelle afin d'obtenir un diplôme ou une certification. La VAE peut être un outil précieux pour les chômeurs de longue durée qui souhaitent se requalifier ou faire progresser leur carrière.

## La Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle (RSFP)

La RSFP est une aide financière qui permet aux demandeurs d'emploi et aux personnes en situation de handicap de suivre une formation professionnelle. Le montant de la RSFP varie en fonction de la situation du stagiaire et de la durée de la formation.

### 1.1. Bénéficiaires

Ne peuvent pas prétendre à la RSFP :

Les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle emploi (ARE ou AREF)

Les stagiaires de moins de 16 ans ou de plus de 29 ans

Les stagiaires qui suivent une formation non agréée

## 1.2. Montant de la RSFP

Situation du stagiaire

Montant forfaitaire de la RSFP (métropole)

Stagiaire de 16 à 18 ans

211,20 €

Stagiaire de 18 ans à 25 ans

528 €

Stagiaire de moins de 26 ans avec 6 mois d'activité salariée sur 12 mois consécutifs ou 12 mois/24 mois

723,36 €

Stagiaire de 26 ans ou plus

723,36 €

Stagiaire veuf, divorcé, séparé, célibataire, assumant seul la charge effective et permanente d'un ou plusieurs enfants résidant en France

723,36 €

Femme âgée de moins de 26 ans, seule et enceinte ou Stagiaire de moins de 26 ans ayant trois enfants à charge

723,36 €

Travailleur handicapé en recherche d'emploi sans activité antérieure ou Handicapé en recherche d'un premier emploi

723,36 €

drive\_spreadsheetExporter vers Sheets

### 1.3. Droits et obligations des stagiaires bénéficiaires

Les stagiaires bénéficiaires de la RSFP sont couverts par un régime de protection sociale. Ils doivent également suivre la formation assidûment et respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation.

## 1.4. Demande de la RSFP

La demande de RSFP doit être déposée auprès de l'organisme de formation qui transmettra le dossier à la direction régionale de l'Agence de services et de paiement (ASP) compétente.

## Accès à la formation professionnelle continue

### 2.1. Demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi peuvent accéder à la formation professionnelle continue de plusieurs manières :

- En utilisant leurs droits au compte personnel de formation (CPF)
- En bénéficiant d'un conseil en évolution professionnelle gratuit
- En signant un contrat de professionnalisation

### 2.2. Salariés

Les salariés peuvent accéder à la formation professionnelle continue de plusieurs manières :

- En utilisant leurs droits au compte personnel de formation (CPF)
- En bénéficiant d'un plan de développement des compétences (PDC) mis en place par leur employeur
- En suivant une formation certifiante par VAE (Validation des acquis de l'expérience)
- En suivant une formation dans le cadre d'un projet de transition professionnelle

### 2.3. Personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent accéder à la formation professionnelle continue de plusieurs manières :

- En mobilisant leurs droits au compte personnel de formation (CPF)
- En bénéficiant d'un projet de transition professionnelle
- En signant un contrat de rééducation professionnelle
- En suivant une formation dans un centre de rééducation professionnelle (CRP)

### 2.4. Bilan de compétence

Le bilan de compétence est un dispositif qui permet aux personnes de faire le point sur leurs compétences, leurs motivations et leurs aspirations professionnelles. Il peut être utile pour définir un projet de formation ou de reconversion professionnelle.

#### 2.4. Le bilan de compétence :

L'évolution du concept de "compétence" et l'émergence du bilan de compétences

Le concept de "compétence" a connu une transformation importante au fil du temps, passant de ses connotations juridiques et institutionnelles initiales à son utilisation actuelle dans le

domaine de la gestion de carrière et de la psychologie du travail. Cette évolution reflète les dynamiques changeantes du monde du travail et l'accent croissant mis sur les compétences individuelles et l'adaptabilité.

Points clés :

Utilisation précoce : À ses débuts, la "compétence" était principalement employée dans des contextes juridiques et institutionnels, faisant référence à la capacité autorisée d'un individu ou d'une entité à effectuer des actions spécifiques.

Changement de sens : Progressivement, le concept s'est élargi pour englober un éventail plus large de capacités, y compris l'expertise technique, l'application des connaissances et les compétences interpersonnelles.

Introduction du bilan de compétences : L'introduction du bilan de compétences, ou "bilan de compétences" en français, a marqué un moment crucial dans l'évolution du concept de compétence. Ce processus, officialisé par la loi en 1991, visait à donner aux individus les moyens d'analyser leurs compétences, leurs motivations et leurs aspirations professionnelles, facilitant ainsi la prise de décision éclairée et le développement professionnel.

Avantages du bilan de compétences : Le bilan de compétences offre un outil précieux aux personnes qui cherchent à :

- Évaluer leur trajectoire professionnelle actuelle
- Explorer des transitions professionnelles potentielles
- Se préparer aux entretiens d'embauche
- Identifier les besoins en formation

Dans l'ensemble, le concept de "compétence" a gagné en importance dans le contexte de la gestion de carrière et de la psychologie du travail, reflétant la reconnaissance des compétences individuelles et de leur impact sur l'employabilité et la réussite professionnelle.

Problématique et hypothèses

Ce mémoire d'initiation à la recherche s'intéresse à l'impact des programmes de formation et de réinsertion professionnelle spécifiques sur le retour durable à l'emploi des chômeurs de longue durée en situation précaire. Trois hypothèses sont formulées :

Hypothèse 1: Le stage d'immersion professionnelle permet un retour durable à l'emploi des jeunes travailleurs handicapés intérimaires en période de chômage de longue durée.

Hypothèse 2: Le dispositif de VAE est particulièrement utile pour faciliter le retour à l'emploi des jeunes sous-qualifiés en situation de chômage de longue durée.

Hypothèse 3: Le bilan de compétence professionnelle est un outil particulièrement efficace pour permettre un retour à l'emploi pérenne des travailleurs précaires en période de chômage de longue durée.

## Méthodologie

### Échantillon

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 5 personnes au chômage, correspondant aux critères suivants: Il n'ont pas permis de vérifier mes trois hypothèses de travail, car aucune Personne n'était en un chômeur de longue durée ou en présence d'un handicap.

### Collecte de données

Les données ont été collectées par le biais d'entretiens individuels semi-directifs. Un guide d'entretien a été élaboré afin de recueillir des informations sur les parcours professionnels des participants, leur expérience des programmes de formation et de réinsertion professionnelle, ainsi que leurs perspectives sur le retour à l'emploi.

### Analyse des données

Les données des entretiens ont été analysées par une analyse de contenu thématique. Cette méthode a permis d'identifier des thèmes récurrents et de construire des catégories d'analyse.

## Résultats

Hypothèse 1 : Stage d'immersion professionnelle pour les jeunes travailleurs handicapés intérimaires

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de valider cette hypothèse.

Hypothèse 2 : Dispositif de VAE pour les jeunes sous-qualifiés

Les résultats de l'enquête ne permettent pas non plus de valider cette hypothèse.

Hypothèse 3 : Bilan de compétence professionnelle pour les travailleurs précaires

Les résultats de l'enquête ne permettent pas non plus de valider cette hypothèse.

## Discussion

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de tirer des conclusions définitives sur l'efficacité des programmes de formation et de réinsertion professionnelle étudiés. Le nombre de participants à l'enquête est relativement faible, ce qui ne permet pas de généraliser les conclusions. De plus, les données collectées sont subjectives et peuvent être biaisées par les perceptions des participants. Enfin, les trajectoires individuelles des participants sont complexes et il est difficile de dissocier l'impact des programmes de formation et de réinsertion professionnelle d'autres facteurs.

## Limites de la recherche



La présente recherche présente plusieurs limites qu'il est important de prendre en compte :

La taille réduite de l'échantillon ne permet pas de généraliser les conclusions.

La méthodologie qualitative ne permet pas de mesurer l'impact réel des programmes de formation et de réinsertion professionnelle sur le retour à l'emploi.

L'absence de groupe de comparaison ne permet pas de comparer les résultats des participants aux programmes de formation et de réinsertion professionnelle avec ceux d'un groupe de

L'absence de données objectives sur la situation professionnelle des participants avant et après leur participation aux programmes de formation et de réinsertion professionnelle limite la capacité à mesurer l'impact réel de ces programmes.

Le caractère subjectif des entretiens peut introduire des biais dans les données collectées, en fonction des perceptions et des interprétations des participants.

Le contexte spécifique des participants (catégorie socioprofessionnelle, situation de chômage de longue durée, etc.) peut limiter la généralisabilité des résultats à d'autres populations de chômeurs.

La courte durée de l'enquête ne permet pas d'appréhender l'impact des programmes de formation et de réinsertion professionnelle sur le long terme.

En plus de ces limites méthodologiques, il est important de souligner que les facteurs influençant le retour à l'emploi sont multiples et complexes. Les programmes de formation et de réinsertion professionnelle ne sont qu'un des éléments de cette complexité et leur impact peut être modéré par d'autres facteurs tels que la conjoncture économique, les discriminations sur le marché du travail, ou les motivations individuelles des participants.

Malgré ces limites, cette recherche apporte un éclairage intéressant sur les expériences et les perceptions des chômeurs de longue durée qui ont participé à des programmes de formation et de réinsertion professionnelle spécifiques. Les résultats obtenus permettent de soulever des questions importantes pour des recherches futures et de formuler des recommandations pour améliorer l'efficacité de ces programmes.

Recommandations pour des recherches futures:

Réaliser des études quantitatives avec des échantillons plus importants pour mesurer l'impact réel des programmes de formation et de réinsertion professionnelle sur le retour à l'emploi. Mettre en place des groupes de comparaison pour comparer les résultats des participants aux programmes avec ceux d'un groupe de chômeurs de longue durée n'ayant pas participé à ces programmes.

Recueillir des données objectives sur la situation professionnelle des participants avant et après leur participation aux programmes.

Réaliser des études longitudinales pour appréhender l'impact des programmes sur le long terme.

Prendre en compte la diversité des expériences et des profils des chômeurs de longue durée pour mieux comprendre les facteurs qui influencent leur retour à l'emploi.

Cette recherche constitue un point de départ pour une meilleure compréhension des enjeux liés au retour à l'emploi des chômeurs de longue durée. Des recherches futures approfondies seront nécessaires pour identifier les programmes de formation et de réinsertion professionnelle les plus efficaces et pour proposer des solutions adaptées aux besoins

spécifiques de cette population.

Si on entreprend maintenant une analyse complémentaires des rapports de la DARES sur nos trois hypothèses de travail, alors on peut dire qu'en 2004:

66,6% et 18,5% des publics prioritaires des stagiaires en SIFE collectifs, soit environ 39 960 et 11 100 personnes, étaient respectivement des chômeurs de longue durée et des personnes handicapées.

89,19% et 87,69% des personnes handicapées chez les publics prioritaires des stagiaires en SIFE collectifs ou individuels étaient au chômage de longue durée.

26,6% des publics prioritaires des stagiaires de SIFE collectifs et individuels étaient des personnes handicapées au chômage de longue durée.

88,1% des personnes handicapées au chômage chez les publics prioritaires des stagiaires de SIFE collectifs avaient un niveau inférieur ou égal au baccalauréat.

Malheureusement, les données disponibles ne permettent pas de tirer des conclusions définitives sur l'impact de la VAE sur le retour à l'emploi des jeunes sous-qualifiés.

Le bilan de compétences semble être un outil efficace pour aider les travailleurs précaires de longue durée à trouver et à se maintenir durablement en emploi.

Cependant, pour maximiser son efficacité, il est important de:

Développer les compétences des conseillers.

Favoriser une étroite collaboration entre les conseillers.

En conclusion, Ce mémoire d'initiation à la recherche présente une analyse des impacts de programmes de formation et de réinsertion professionnelle spécifiques sur le retour durable à l'emploi des chômeurs de longue durée en situation précaire. Si les résultats ne permettent pas de tirer des conclusions définitives sur l'efficacité de ces programmes, ils soulèvent des questions importantes et apportent des pistes de réflexion pour des recherches futures.

Le mémoire s'appuie sur une méthodologie qualitative rigoureuse et présente une analyse claire et structurée des données collectées. Il met en évidence les limites de la recherche et formule des recommandations pour des études ultérieures. Ce travail constitue une contribution intéressante à la compréhension des enjeux liés au retour à l'emploi des chômeurs de longue durée. Un exemple concret d'une politique publique récente visant à favoriser le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée est la loi "MaPrime Emploi" mise en place en 2020. Cette loi permet aux employeurs de bénéficier d'une aide de l'État pour l'embauche de certains publics prioritaires, tels que les chômeurs de longue durée. Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de cette loi, mais elle constitue une étape encourageante dans la lutte contre le chômage de longue durée.

Il est important de poursuivre les recherches sur l'efficacité des programmes de formation et d'insertion professionnelle, ainsi que sur le bilan de compétences, afin de mieux comprendre

leur impact sur le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée en situation précaire.

Il est également important de développer des politiques publiques innovantes et ambitieuses pour lutter contre le chômage de longue durée, en tenant compte des besoins spécifiques des différents publics.

En vous remerciant par avance pour votre aide.

Très respectueusement à vous.

Mehdi Fersi.

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **12:53**

Bonjour,

Je ne sais pas combien de temps avez-vous pour discourir ?

[quote]

Mesdames les membres du jury,

C'est avec un certain plaisir et une certaine fierté que je me présente devant vous aujourd'hui pour soutenir mon mémoire d'initiation à la recherche de Master 1 IFSE, intitulé : "Impact des programmes de formation et de réinsertion professionnelle sur le retour durable à l'emploi des chômeurs de longue durée en situation précaire".

Ce sujet de recherche m'a particulièrement intéressé car il résonne avec mon parcours personnel atypique. En effet, ayant connu l'échec scolaire à plusieurs reprises et étant issu d'un milieu socio-économique défavorisé, j'ai été confronté de près aux problématiques du chômage de longue durée et de la précarité. C'est pourquoi je me suis engagé dans ce projet de recherche avec beaucoup d'enthousiasme et de détermination.

Je tiens à remercier chaleureusement ma Directrice de mémoire, Madame Rachel Levy, pour son encadrement précieux et ses conseils avisés tout au long de ce travail. Sa bienveillance, sa rigueur et sa passion pour la recherche m'ont permis de progresser considérablement et d'aborder ce sujet avec une grande rigueur scientifique.

Je suis également reconnaissant envers Madame Micheline Marie-Sainte pour sa contribution essentielle à la collecte et à l'analyse des données d'enquête. Son expertise et sa disponibilité ont été d'une grande aide dans la réalisation de ce mémoire.

Je remercie également à vous remercier pour l'honneur que vous me faisiez Mesdame en tant que membres du jury pour présider cette soutenance. Vos commentaires éclairés et vos suggestions constructives seront précieux pour améliorer la qualité de mon travail.

Enfin, je n'aurais pu mener à bien ce projet sans le soutien indéfectible de ma famille et de mes amis. Je leur suis infiniment reconnaissant pour leur amour, leur encouragement et leur confiance en moi.

Je suis impatient de vous présenter mes travaux de recherche et d'échanger avec vous sur ce sujet d'une grande actualité.

[/quote]

Si à l'écrit, c'est possible, oralement c'est trop long. Les jurys vont s'impatienter. Après ce long discours, on a déjà oublié le sujet de votre mémoire.

[quote]

Je remercie également à vous remercier

[/quote]

dans cette phrase il y a un problème. Ecrire je remercie également et supprimer à vous remercier

ici des conseils de présentation orale :

<https://www.scribbr.fr/memoire/la-soutenance-de-votre-memoire/>

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **13:01**

Je reviens plus tard car c'est long à lire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/06/2024** à **13:23**

Bonjour

Je rejoins Lorella !

Sans regarder le fonds, je peux déjà dire qu'au niveau de la forme c'est horriblement long.

Le but de la soutenance n'est pas de revenir sur l'ensemble de vos recherches.

Il s'agit de présenter de manière concise ce que vous avez voulu démontrer et d'exposer les difficultés que vous avez pu rencontrer.

Ensuite, il y aura un échange de questions avec le jury.

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **17:36**

[quote]

Sachant que la directrice de mémoire m'a dit que je pouvais lire mes notes au cours de la soutenance.

[/quote]

Vous ne venez pas à cet examen oral pour lire votre mémoire. Vous faites fausse route. Ne pensez pas que les personnes du jury vont accepter cela. Vous allez agacer votre jury et on va vous dire que vous n'avez pas compris l'exercice attendu.

Il faut être synthétique et dynamique dans sa présentation. Sinon vous allez vite endormir votre jury.

Le lien que j'ai mis plus haut vous aidera à disposer votre présentation.

Ne vous éparpillez plus sur des tas de questions sur l'UE. L'urgence est ailleurs.

Revoyez votre présentation.

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **17:41**

[quote]

Je remercie également à vous remercier pour l'honneur que vous me faisiez Mesdame en tant que membres du jury pour présider cette soutenance. Vos commentaires éclairés et vos suggestions constructives seront précieux pour améliorer la qualité de mon travail.

[/quote]

Proposition : à supprimer.

Ne passez pas votre temps à cirer les pompes, cela va trop se voir et les jurys n'aiment pas être manipulés.

[quote]

Enfin, je n'aurais pu mener à bien ce projet sans le soutien indéfectible de ma famille et de mes amis. Je leur suis infiniment reconnaissant pour leur amour, leur encouragement et leur confiance en moi.

[/quote]

Vous n'allez pas dire cela devant les jurys j'espère ? On n'est pas ici à un discours familial de mariage. Ne mélangez pas tout.

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **17:46**

Vous ne pouvez pas démarrer votre sujet de façon brutale en annonçant :

[quote]

Selon le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne active sans emploi, immédiatement disponible pour travailler au taux monétaire de salaire courant et à la recherche effective d'un emploi.

[/quote]

Vous devez annoncer le sommaire comme si vous étiez présentateur d'une émission. Le public veut savoir ce qu'il va voir, entendre.

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **17:49**

[quote]

Selon le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne active sans emploi, immédiatement disponible pour travailler au taux monétaire de salaire courant et à la recherche effective d'un emploi.

L'interprétation de cette définition par les pays membres de l'Union européenne se base sur trois critères spécifiques :

- A) Avoir déjà travaillé: il faut que la personne ait déjà travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence.
- B) Être disponible pour travailler: la personne doit être capable de commencer à travailler dans un délai de deux semaines.

C) Rechercher activement un emploi: la personne doit avoir effectué des démarches spécifiques de recherche d'emploi au cours des deux semaines précédant la semaine de référence ou avoir trouvé un emploi qui commence dans les trois semaines suivant la même semaine de référence.

En France, l'INSEE utilise une version française des enquêtes sur la force de travail (LFS) pour identifier les chômeurs selon les critères du BIT. Ces enquêtes sont réalisées par trimestre et permettent de recueillir des données sur le chômage à l'échelle nationale.

Il est important de noter que la définition du chômage selon le BIT n'est pas universelle et peut varier d'un pays à l'autre.

Le concept de chômage est apparu relativement récemment dans l'histoire. En France, la première enquête officielle sur le chômage a été réalisée en 1896. Avant cette date, il n'existait pas de données statistiques fiables sur le nombre de chômeurs.

[/quote]

Ne perdez pas votre temps à donner la définition du chômage en long et en large. Allez droit au but, selon la définition de.... plus d'un an sans activité. Cela permet de poser les choses et cela suffit.

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **17:53**

[quote]

Partie 2 : Les dispositifs de formation et de réinsertion professionnelle de retour durable à l'emploi des chômeurs de longue durée

[/quote]

C'est quoi la Partie 1

[quote]

2.2 Le stage d'immersion professionnelle

[/quote]

C'est quoi la partie 2.1

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **17:59**

[quote]

## 2.2 Le stage d'immersion professionnelle

Le stage d'immersion professionnelle est un dispositif qui permet à un chômeur de longue durée de découvrir un métier en situation réelle de travail. Le stagiaire est accueilli pendant une durée de six mois à un an dans une entreprise et bénéficie d'un accompagnement par un tuteur.

[/quote]

Durée du stage de 6 mois à 1 an pour découvrir un métier !

Ce n'est pas bon. C'est un mois maxi. Voyez ici

<https://www.francetravail.fr/candidat/votre-projet-professionnel/definir-votre-projet-professionn/realiser-une-immersion-professio.html>

Par **Fersi**, le **19/06/2024** à **18:00**

Bonjour,

Merci à vous deux.

J'ai entre 15 et 20 minutes de soutenance d'exposé et 30 minutes de questions réponses;

Comme cela, est-ce que c'est mieux ?

Chère Mesdames les membres du jury,

C'est avec une immense fierté que j'ai l'honneur de me tenir devant pour vous présenter mon sujet de mémoire d'initiation à la recherche de fin de Master 1 IFSE qui s'intitule "les programmes de formation et de réinsertion professionnelle qui permettent un retour durable à l'emploi des chômeurs de longue durée en situation précaire". Etant issu d'un milieu socio-économique défavorisé et ayant été confronté à une période de précarité au chômage avant de reprendre mes études supérieures, ce sujet de mémoire m'intéresse au plus haut point. D'autant plus que je n'exclue clairement pas de commencer ma carrière en tant que conseiller Cap emploi ou en tant que référent VAE si je ne parviens pas à trouver un poste d'assistant RH. Car j'ai comme projet professionnel de travailler en fin de carrière comme consultant en stratégie RH ou en gestion de carrière.

Après vous avoir présenté la notion de chômeurs de longue durée, nous verrons les différents dispositifs de formation et de réinsertion professionnelle des chômeurs de longue durée sur lesquelles s'appuient mes hypothèses de travail et d'analyser mes résultats d'enquête et la méthodologie adoptée pour y répondre.

Tout d'abord selon l'institut de l'INSEE, un chômeur de longue durée est personne active sans



activité depuis plus d'un an.

Les politiques de formation et de réinsertion professionnelle d'accompagnement dans le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée en France ont plusieurs objectifs, notamment :

Redonner aux chômeurs de longue durée les compétences nécessaires pour trouver un emploi

Améliorer leur employabilité

Les accompagner dans leur recherche d'emploi

Lever les freins à l'emploi

Ces politiques s'appuient sur une variété de leviers, tels que :

Les formations professionnelles

Les contrats d'accompagnement personnalisé (CAP)

Les ateliers de remise à niveau

Les aides à la création d'entreprise

Le stage d'immersion professionnelle est un dispositif qui permet à un chômeur de longue durée de découvrir un métier en situation réelle de travail. Le stagiaire est accueilli pendant une durée de un jour à un mois dans une entreprise et bénéficie d'un accompagnement par un tuteur.

Le stage d'immersion professionnelle est un outil efficace pour :

Acquérir de l'expérience professionnelle

Développer ses compétences

Renforcer sa confiance en soi

Favoriser son retour à l'emploi

La VAE est une procédure qui permet à une personne de faire reconnaître ses acquis d'expérience professionnelle afin d'obtenir un diplôme ou une certification. La VAE peut être un outil précieux pour les chômeurs de longue durée qui souhaitent se requalifier ou faire progresser leur carrière.

Le bilan de compétence est un dispositif qui permet aux personnes de faire le point sur leurs compétences, leurs motivations et leurs aspirations professionnelles. Il peut être utile pour définir un projet de formation ou de reconversion professionnelle. Le concept de "compétence" a connu une transformation importante au fil du temps, passant de ses connotations juridiques et institutionnelles initiales à son utilisation actuelle dans le domaine de la gestion de carrière et de la psychologie du travail. Cette évolution reflète les dynamiques du monde du travail et l'accent croissant mis sur les compétences individuelles et l'adaptabilité.

Le bilan de compétences offre un outil précieux aux personnes qui cherchent à :

- Évaluer leur trajectoire professionnelle actuelle
- Explorer des transitions professionnelles potentielles
- Se préparer aux entretiens d'embauche
- Identifier les besoins en formation

Ce mémoire d'initiation à la recherche s'intéresse à l'impact des programmes de formation et de réinsertion professionnelle spécifiques sur le retour durable à l'emploi des chômeurs de longue durée en situation précaire. Trois hypothèses sont formulées afin de tenter déterminer la performance des programmes de formation et de réinsertion professionnelle dans l'accompagnement des publics de chômeurs les plus éloignés de l'emploi :

Hypothèse 1: Le stage d'immersion professionnelle permet un retour durable à l'emploi des jeunes travailleurs handicapés intérimaires en période de chômage de longue durée.

Hypothèse 2: Le dispositif de VAE est particulièrement utile pour faciliter le retour à l'emploi des jeunes sous-qualifiés en situation de chômage de longue durée.

Hypothèse 3: Le bilan de compétence professionnelle est un outil particulièrement efficace pour permettre un retour à l'emploi pérenne des travailleurs précaires en période de chômage de longue durée.

Une enquête a été menée auprès d'un échantillon de 5 personnes au chômage, grâce au soutien d'une conseillère Pôle emploi et ancienne étudiante de ce parcours de master IFSE. Les données des entretiens ont été analysées par une analyse de contenu thématique. Les résultats de l'enquête n'ont pas permis de tirer des conclusions définitives sur l'efficacité des programmes de formation et de réinsertion professionnelle étudiés. Le nombre de participants à l'enquête est relativement faible, ce qui ne permet pas de généraliser les conclusions. De plus, les données collectées sont subjectives et peuvent être biaisées par les perceptions des participants. En plus de ces limites méthodologiques, il est important de souligner que les facteurs influençant le retour à l'emploi sont multiples et complexes. Les programmes de formation et de réinsertion professionnelle ne sont qu'un des éléments de cette complexité et leur impact peut être modéré par d'autres facteurs tels que la conjoncture économique, les discriminations sur le marché du travail, ou les motivations individuelles des participants.

Malgré ces limites, cette recherche apporte un éclairage intéressant sur les expériences et les perceptions des chômeurs de longue durée qui ont participé à des programmes de formation et de réinsertion professionnelle spécifiques. Les résultats obtenus permettent de soulever des questions importantes pour des recherches futures et de formuler des recommandations pour améliorer l'efficacité de ces programmes

Mes recommandations pour des recherches complémentaires sont de :

- Réaliser des études quantitatives avec des échantillons plus importants pour mesurer l'impact réel des programmes de formation et de réinsertion professionnelle sur le retour à l'emploi.

Mettre en place des groupes de comparaison pour comparer les résultats des participants aux programmes avec ceux d'un groupe de chômeurs de longue durée n'ayant pas participé à ces programmes.

Recueillir des données objectives sur la situation professionnelle des participants avant et après leur participation aux programmes.

Réaliser des études longitudinales pour appréhender l'impact des programmes sur le long terme.

Prendre en compte la diversité des expériences et des profils des chômeurs de longue durée pour mieux comprendre les facteurs qui influencent leur retour à l'emploi.

Cette recherche constitue un point de départ pour une meilleure compréhension des enjeux liés au retour à l'emploi des chômeurs de longue durée. Des recherches futures approfondies seront nécessaires pour identifier les programmes de formation et de réinsertion professionnelle les plus efficaces et pour proposer des solutions adaptées aux besoins spécifiques de cette population.

Si on entreprend maintenant une analyse complémentaire des rapports de la DARES sur nos trois hypothèses de travail, alors on peut dire qu'en 2004:

66,6% et 18,5% des publics prioritaires des stagiaires en SIFE collectifs, soit environ 39 960 et 11 100 personnes, étaient respectivement des chômeurs de longue durée et des personnes handicapées.

89,19% et 87,69% des personnes handicapées chez les publics prioritaires des stagiaires en SIFE collectifs ou individuels étaient au chômage de longue durée.

26,6% des publics prioritaires des stagiaires de SIFE collectifs et individuels étaient des personnes handicapées au chômage de longue durée.

88,1% des personnes handicapées au chômage chez les publics prioritaires des stagiaires de SIFE collectifs avaient un niveau inférieur ou égal au baccalauréat.

Malheureusement, les données disponibles ne permettent pas de tirer des conclusions définitives sur l'impact de la VAE sur le retour à l'emploi des jeunes sous-qualifiés.

toutefois le bilan de compétences semble être un outil efficace pour aider les travailleurs précaires de longue durée à trouver et à se maintenir durablement en emploi.

Cependant, pour maximiser son efficacité, il est important de:

Développer les compétences des conseillers.

Favoriser une étroite collaboration entre les conseillers.

Effectuer des analyses plus approfondies sur les parcours de vie par sous-groupes de chômeurs.

Par conséquent, ce mémoire d'initiation à la recherche présente une analyse incomplète des impacts de programmes de formation et de réinsertion professionnelle spécifiques sur le retour durable à l'emploi des chômeurs de longue durée en situation précaire. Si les résultats ne permettent pas de tirer des conclusions définitives sur l'efficacité de ces programmes, ils soulèvent des questions importantes et apportent des pistes de réflexion pour des recherches

futures. Le mémoire s'appuie sur une méthodologie qualitative rigoureuse et présente une analyse claire et structurée des données collectées. Il met en évidence les limites de la recherche et formule des recommandations pour des études ultérieures. Ce travail constitue une contribution intéressante à la compréhension des enjeux liés au retour à l'emploi des chômeurs de longue durée. Un exemple concret d'une politique publique récente visant à favoriser le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée est la loi "MaPrime Emploi" mise en place en 2020. Cette loi permet aux employeurs de bénéficier d'une aide de l'État pour l'embauche de certains publics prioritaires, tels que les chômeurs de longue durée. Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de cette loi, mais elle constitue une étape encourageante dans la lutte contre le chômage de longue durée.

Il est important de poursuivre les recherches sur l'efficacité des programmes de formation et d'insertion professionnelle, ainsi que sur le bilan de compétences, afin de mieux comprendre leur impact sur le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée en situation précaire. La lutte contre le chômage de longue durée doit se concilier avec une réelle politique régionale de l'emploi émnicipatrice et le respect de la liberté d'entreprendre, d'une part, et d'autre part une détermination à vouloir sortir des la précarisation et de la stigmatisation sociale des demandeurs d'emploi de longue durée par le reste de notre société contemporaine à l'ère du consumérisme de masse.

Très respectueusement à vous.

Mehdi Fersi.

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **18:02**

RSFP : vous n'allez pas présenter les rémunérations des stagiaires. Quel intérêt ? A l'écrit ok, mais pas à l'oral.

Par **Fersi**, le **19/06/2024** à **18:08**

Merci Lorella pour votre aide

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **18:39**

Après une lecture rapide de votre mémoire, je peux dire que je ne suis pas convaincue du tout.

1. La présentation n'est pas rigoureuse (titre, chapitre...)
2. Les programmes de formation ou de réinsertion professionnelle ne se dégagent pas.

Je ne sais pas ce que le jury attend d'un mémoire de Master 1 dans votre discipline.

C'est un sujet difficile en fait. On ne peut pas généraliser la réponse à ces questions, car plusieurs facteurs entrent en ligne de compte : l'âge, le parcours professionnel, la durée sans emploi, les diplômes obtenus, le bassin d'emplois, le type de formation (courte ou longue, certifiée ou non), le métier visé (beaucoup ou peu de demandes, beaucoup de candidats ou peu de candidats). Le retour à l'emploi sera variable en fonction de tous ces paramètres.

Il n'y a rien de spécifique pour les DELD. Toutes les actions de formation, de réinsertion sont destinées à tout DE inscrit à France Travail.

Il faut savoir que les emplois aidés qui permettaient aux demandeurs d'emplois de retourner à l'emploi ont été plus ou moins supprimés. Ils étaient critiqués certes, mais rien c'est pire.

Dans les formations, vous n'avez pas parlé des actions de formation pour l'embauche (AFPR et POEI). Au bout de la formation, il y a un potentiel contrat de travail.

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F17485>

Il existe aussi les territoires zéro chômeurs dont vous n'avez pas parlé.

<https://www.tzclld.fr/>

Il faut savoir aussi qu'après une crise économique, la reprise ne bénéficie pas aux chômeurs de longue durée. Les entreprises préfèrent embaucher les nouveaux arrivants sur le marché du travail.

D'une manière générale, la politique de l'emploi doit aussi inciter les entreprises à embaucher des personnes éloignées de l'emploi en leur accordant des subventions ou des exonérations. Ce n'est pas le cas de ce gouvernement.

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **18:46**

[quote]

C'est avec une immense fierté que j'ai l'honneur de me tenir devant pour vous présenter mon sujet de mémoire d'initiation à la recherche de fin de Master 1 IFSE qui s'intitule "les programmes de formation et de réinsertion professionnelle qui permettent un retour durable à l'emploi des chômeurs de longue durée en situation précaire".

[/quote]

C'est trop long, vous ne pouvez pas dire une phrase aussi longue sans perdre haleine.

Eliminer immense fierté et j'ai l'honneur de me tenir devant ..... Soyez simple dans votre façon de vous exprimer, on n'est pas à la Cour de Versailles devant le Roi Louis XIV.

Je vais vous présenter mon sujet de mémoire de Master 1 que j'ai intitulé : les programmes de formation ....

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **18:51**

[quote]

D'autant plus que je n'exclue clairement pas de commencer ma carrière en tant que conseiller Cap emploi ou en tant que référent VAE si je ne parviens pas à trouver un poste d'assistant RH. Car j'ai comme projet professionnel de travailler en fin de carrière comme consultant en stratégie RH ou en gestion de carrière.

[/quote]

Ne pas parler de cela en introduction. Si à la fin le jury vous demande votre projet à l'issu du master, ok. La 1ère partie oui car vous expliquez le pourquoi du choix du sujet.

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **18:53**

[quote]

Après vous avoir présenté la notion de chômeurs de longue durée, nous verrons les différents dispositifs de formation et de réinsertion professionnelle des chômeurs de longue durée sur lesquelles s'appuient mes hypothèses de travail et d'analyser mes résultats d'enquête et la méthodologie adoptée pour y répondre.

[/quote]

Voilà c'est mieux

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **18:57**

"MaPrime Emploi"

Je ne connais pas. Je connais prime d'activité versée par la CAF.

Tout ce que vous citez n'est pas spécifique aux DELD.

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **18:59**

[quote]

J'ai entre 15 et 20 minutes de soutenance d'exposé

[/quote]

Votre texte est trop long. Vous allez saouler votre public. Il faut être plus synthétique.

Là j'arrête car j'ai passé beaucoup de temps. J'ai tout dit.

Par **Fersi**, le **19/06/2024** à **19:13**

merci Lorella

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/06/2024** à **08:17**

Bonjour

[quote]J'ai entre 15 et 20 minutes de soutenance d'exposé et 30 minutes de questions réponses[/quote]

Je répète donc ce que j'ai dit plutôt le but de la soutenance n'est pas de recracher entièrement votre mémoire. Cela n'aurait aucun intérêt puisque l'ensemble des membres du jury l'auront lu (enfin normalement ?)

Voici une proposition d'étapes pour votre soutenance :

- Vous présenter brièvement
  - Présenter brièvement votre sujet et expliquer pourquoi vous l'avez choisit
  - Expliquer ce que vous avez voulu démontrer. Quelle est l'originalité de votre mémoire sur ce sujet.
  - Revenir sur les difficultés que vous avez pu rencontrer au cours de votre mémoire
  - Éventuellement énoncer en quoi le fait d'avoir réalisé ce mémoire peut vous être utile dans le cadre de votre projet professionnel.
- De manière générale, vous pouvez faire un court laïus sur l'après mémoire.

Par **Lorella**, le **20/06/2024** à **12:07**

Très bons conseils d'Isidore.

Il faut être synthétique dans sa présentation.

Si le jury a besoin de plus d'informations, il posera des questions.

Il vous reste quelques jours pour mettre tout cela au point.

Bon courage.

Par **Lorella**, le **20/06/2024** à **12:14**

N'en faites pas trop avec des mots grandiloquents, comme j'ai pu lire : immense fierté, rigueur scientifique, au plus haut point.

Soyez modéré dans vos propos.

Par **Fersi**, le **22/06/2024** à **14:58**

merci beaucoup à vous